

chiale, et la région hépatique est armée d'une autre épine plus courte. La région gastrique porte en outre quatre tubercules spiniformes, la région branchiale en présente trois, enfin le bord latéral est hérissé de quatre petites pointes disposées en série. Le front est formé de deux cornes, grandes, grêles et régulièrement divergentes. L'angle orbitaire interne est spiniforme, et l'article basilaire de l'antenne externe est orné en dehors de deux tubercules aigus. Les régions pterygostomiennes sont pourvues d'une saillie pointue à son extrémité, et les angles antérieurs du cadre buccal sont fort développés. Les pattes antérieures du mâle sont grêles, les pattes ambulatoires sont longues et la cuisse est armée d'une courte épine située au-dessus de l'articulation de la jambe.

Longueur de la carapace sans le rostre, 0^m015, avec le rostre, 0^m022.

Largeur de la carapace sans les épines latérales, 0^m011,
— avec les épines latérales, 0^m017.

Cette espèce a été trouvée à 239 brasses par Alexandre Agassiz, par 24°,15 de lat. Nord et 82°,13 de long. Ouest, entre Cuba et la Floride.

Description de quelques espèces nouvelles de Crustacés provenant du voyage aux îles du Cap-Vert de MM. Bouvier et de Cessac,

par M. ALPH. MILNE-EDWARDS.

Neptunus vocans.

Carapace aplatie, à bords latéro-antérieurs disposés plus obliquement que chez le *Neptunus tuberculosus*. Régions bien accusées. Région gastrique portant quatre tubercules disposés transversalement, une ligne onduleuse formée de granulations serrées s'étend sur toute la carapace de l'une des épines latéro-postérieure à l'autre. Une petite crête interrompue sur la ligne médiane existe sur la région cardiaque. Deux tubercules placés l'un devant l'autre occupent les lobes internes de la région

branchiale; des granulations régulières, mais petites et espacées, sont disséminées sur les parties saillantes de la carapace et le long des bords antérieurs. Front formé de six dents larges et obtuses, les moyennes plus avancées que les autres, les latérales, constituant les angles orbitaires internes, courtes et un peu relevées; orbites grandes et profondes. Bords latéro-antérieurs armés de neuf dents; la première formant l'angle orbitaire externe presque rudimentaire, les trois suivantes triangulaires et élargies, les suivantes de plus en plus aiguës, enfin la dernière longue, grêle, pointue et dirigée en dehors. Angles postérieurs de la carapace armés d'une épine très-fine, très-acérée et dirigée en dehors et en haut. Article basilaire des antennes externes étroit et caché en partie par l'angle sous orbitaire interne, qui est fort large. Endostome pourvu de chaque côté d'une crête longitudinale saillante. Régions ptérygostomiennes garnies d'une rangée d'environ vingt-cinq petites crêtes disposées parallèlement entre elles et formant par leur réunion une ligne courbe qui suit le bord latéro-antérieur de la carapace; des ornements analogues existent dans quelques genres de Crabs tels que les *Pseudocarcinus* ou Menippes, et frottent contre le bord supérieur des pinces.

Je ne connais de cette espèce, que je dois à l'obligeance de M. de Cessac, que la carapace; les pattes, le plastron sternal et l'abdomen manquaient, mais le bouclier céphalothoracique est si bien caractérisé par sa forme, par les tubercules qui garnissent les régions gastriques et cardiaques, par les épines des angles postérieurs et la série des stries des portions latéro-inférieures, qu'il est impossible de confondre le *Neptunus vocans* avec aucun autre représentant du même genre.

Largeur de la carapace,	0 ^m 043.
Longueur	— 0 022.

Actœa cavernosa.

Cette Actée, provenant du voyage de M. de Cessac, se rapproche beaucoup, par le genre d'ornementation de la carapace et des pattes, d'une espèce d'Angola décrite

par M. de Brito Capello sous le nom d'*Actæa angolensis*, mais elle s'en distingue parce que les gros tubercules verruqueux qui couvrent le corps ne sont pas érodés à leur surface et sont, au contraire, arrondis. Les bords latéraux sont aussi plus également arqués.

La forme convexe de la carapace m'a déterminé à rapprocher ce crustacé des *Actæa*, bien qu'elle ressemble extérieurement à certains *Xanthes* à carapace corrodée, tels que le *Xantho vermiculatus* (Edw.) et le *Xantho labyrinthicus* (Stimpson).

Largeur de la carapace,	0 ^m 026.
Longueur	— 0 020.

Genre Epimelus.

Je propose l'établissement de ce nouveau genre pour un crustacé des îles du Cap-Vert, qui, par sa forme générale et par son aspect, se rapproche beaucoup des *Pilumnus*; de même que chez ces derniers, la carapace et les pattes sont couvertes de poils; les pinces sont terminées par des doigts pointus, et l'abdomen se compose de sept articles distincts; mais il se distingue de ces crustacés par la disposition des yeux et de la région antennaire. Les pédoncules oculaires sont très-longs, légèrement arqués, comprimés et plus minces à leur extrémité qu'à leur base; les orbites s'étendent jusqu'aux régions hépatiques. L'article basilaire des antennes externes est grand et s'unit largement au front par son angle antéro-interne. Ce genre peut-être considéré comme le *Podophthalme* des Cancériens.

Epimelus Cessacii.

La carapace est peu convexe, les régions y sont marquées en avant par des sillons bien distincts et couverte de granulations petites, assez espacées et régulières. Des poils courts et roux cachent presque entièrement ces granulations. Le front est lamelleux, avancé au bord, régulièrement courbe, et interrompu sur la ligne médiane

par une fissure étroite. Les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre dents petites et à peu près semblables; la dernière est cependant moins développée que les autres. Tout le contour antérieur de la carapace est garni de longs poils roux à leur base qui se dirigent en avant et sur les côtés, cachant presque complètement les orbites. Les pattes antérieures sont poilues et couvertes de granulations. Les doigts des pinces sont noirs et leur extrémité est pointue. Les pattes ambulatoires sont très-longues et garnies de poils très-longes sur les bords supérieur et inférieur. La face inférieure du corps est presque entièrement glabre. Habite l'île Saint-Vincent. Largeur de la carapace, 0^m014; longueur, 0^m011.

Cyclograpsus occidentalis.

Cette espèce diffère du *Cyclograpsus punctatus* qui habite l'Océan Indien et les côtes du Cap de Bonne-Espérance, par sa carapace, plus large en arrière, plus rétrécie en avant, par son front moins avancé et plus déclive, par la forme du dernier article des pattes ambulatoires qui est plus grêle.

Largeur de la carapace, 0^m01; longueur, 0^m007.

Pachycheles barbatus.

Cette espèce est remarquable par son corps épais et par la brièveté de ses pattes. Le front est déclive et trilobé; en arrière il existe deux petites crêtes transversales qui occupent les lobes protogastriques. Une ligne courbe de larges granulations aplaties s'étend parallèlement au bord antérieur, sur les régions gastrique et hépatique. Les pattes antérieures sont courtes et poilues en dessus. La main et l'avant-bras sont couverts de granulations; ce dernier article est armé, en avant, de trois dents triangulaires. Les pattes ambulatoires sont velues.

Largeur de la carapace, 0^m008; longueur, 0^m007.

Porcellana Cessacii.

Cette espèce atteint une taille relativement considérable; sa carapace est renflée latéralement et fort avancée dans sa région frontale, qui affecte la forme d'un bec. Les pattes antérieures sont très-fortes et inégales; elles sont entièrement lisses et elles s'élargissent beaucoup près de leur articulation digitale. Le bord antérieur de l'avant-bras forme une crête découpée par trois ou quatre dentelures qui couvrent une partie de la main lorsque celle-ci est repliée; le bord postérieur se termine par une petite épine; les doigts de la pince la plus robuste ne se touchent que par leur extrémité; ils sont légèrement tordus en dedans. Les doigts de la seconde pince sont, au contraire, très-larges, très-comprimés, dépourvus de denticulations et en contact dans toute leur longueur. Le bord préhensilbe du pouce forme une arête tranchante en dedans de laquelle se trouve une plaque de poils courts qui se prolonge un peu sur la main.

Largeur de la carapace, 0^m016; longueur, 0^m017.

Alpheus pugilator.

Front terminé par un rostre court, triangulaire, aplati en dessus et né un peu en arrière des yeux; bord orbitaire armé de deux petites épines, l'une externe plus grande, l'autre interne très-courte; article basilaire des antennes externes garni d'une forte épine externe. Grosse pince, très-légèrement tordue en dehors vers son extrémité, son bord inférieur entier, son bord supérieur échancré au-dessus de la base du doigt mobile. Le bord articulaire de cette portion de la main porte de chaque côté trois gros tubercules coniques et pointus, ceux du côté externe beaucoup plus fort que les autres, de grosses granulations couvrant la partie supéro-antérieure de la main; en dessous et en dedans ces granulations sont remplacées par de petites crêtes squamiformes; doigt mobile fort, très-arqué se croisant avec l'extrémité du doigt immobile, ce

dernier large à sa base, crochu et pointu au bout, bord supérieur de la petite pince rugueuse ou granuleuse.

Longueur totale du corps, 0^m035; longueur de la carapace, 0^m012; longueur de la grosse main, 0^m021.

Habite toutes les îles du Cap-Vert.

La forme du front, l'armature du bord orbitaire et les granulations des pinces caractérisent nettement cette espèce et permettent de la distinguer immédiatement de l'*Alpheus Edwardsii* et de l'*Alpheus streptochirus* (Stimpson) qui se rencontre sur les mêmes rivages.

Alpheus rugimanus.

Cette espèce, par ses caractères généraux, se rapproche de la précédente (*A. Pugilator*), mais elle est toujours de plus petite taille. Le rostre, au lieu d'être aplati en dessus, est caréné, et il n'y a qu'une épine au bord orbitaire. La grosse pince, couverte de poils courts et clairsemés, est un peu rugueuse en dessus, mais non granuleuse; son bord inférieur, sans être échancré comme chez l'*A. Bouvieri*, présente une légère dépression en arrière de la base du doigt immobile; une échancrure bien marquée existe en arrière de l'articulation du doigt mobile; un sillon longitudinal se remarque sur la face extérieure, à la base de l'index.

Longueur totale du corps, 0^m024; longueur de la carapace, 0^m009; longueur de la grosse main, 0^m012. Habite les îles du Cap-Vert.

Alpheus streptochirus (Stimpson) (1).

Front assez étroit entre les yeux, légèrement caréné; rostre court, spiniforme. Orbites arrondies et convexes armées d'une petite spinule. Pénultième article des antennes internes plus long que l'ante-pénultième. Épine externe de la base des antennes obtuse, le pédoncule

(1) Cette espèce étant peu connue, je crois utile d'en donner une description.

égalant à peine en longueur l'appendice; dernier article des pattes mâchoires externes court, aminci et à extrémité poilue. Grosse pince tordue en dehors vers son extrémité, rétrécie et excavée des deux côtés. Paume poilue en dessus, armée en avant de deux spinules; trois sillons sur le côté externe ou inférieur; le sillon médian est le plus long; en arrière, les sillons extérieurs se dirigent en avant vers les sinus marginaux; doigt immobile ou index très-court. Pouce placé du côté externe court, large, fortement courbé. Petite main du mâle robuste, à doigts comprimés, non saillants, un peu plus courts que la portion palmaire à doigt perlé; cuisse des pattes de la troisième et de la quatrième paire comprimée, mais non dilatée, armée à son extrémité inférieure d'une dent.

Longueur, 0^m05.

Alpheus Bouvieri.

Rostre s'avancant à peine au-devant du bord frontal et formé seulement par une petite carène inter-orbitaire; bord orbitaire dépourvu de dent ou d'épines, ainsi que l'article basilaire des antennes externes; bords supérieur et inférieur de la main excavés près de la base des doigts, l'excavation supérieure se prolongeant sur la face interne par un sillon très-large.

Cette espèce se rapproche un peu de l'*A. Edwardsii* qui, d'après Dana, se trouverait aussi aux îles du Cap-Vert; mais elle se distingue de cette espèce par l'absence de la pointe rostrale que, chez cette dernière espèce, naît du bord frontal, et par le développement du sillon externe de la main,

Longueur totale du corps, 0^m03; longueur de la main, 0^m015. Habite toutes les îles du Cap-Vert (M. Bouvier).

Hippolyte restrictus.

Cette espèce se distingue facilement de toutes celles du même genre par sa forme extrêmement trapue. La cara-

pace est très-haute et peu allongée : elle se termine en avant par un rostre qui ne dépasse pas l'appendice lamelleux des antennes externes, et dont la hauteur est plus considérable que la longueur; ce rostre est garni en dessus d'une crête dentée qui se prolonge en arrière sur la carapace, mais ne s'étend pas jusqu'à son bord postérieur; son extrémité est tronquée et porte deux ou trois petites dents. L'orbite est comme enchassée par un prolongement basilaire du rostre. La carapace porte quelques tubercules pointus et dirigés en avant. La région gastrique est notablement plus élevée que le rostre, ce qui donne à cette espèce une apparence gibbeuse; au-dessous de l'œil, sur le bord antérieur, il existe deux épines situées l'une au-dessous de l'autre, la première constituant l'angle orbitaire inférieur. L'abdomen est court, large et gibbeux. Les pattes sont très-petites. Habite les îles du Cap-Vert. Longueur totale, 0^m014; longueur de la carapace, 0^m006.

Par sa forme générale, cet Hyppolyte se rapproche un peu de l'*H. lamellicornis* de Dana; mais chez cette dernière espèce, le rostre est plus grêle et plus long.

Squilla monodactyla.

Cette espèce se distingue facilement de la *Squilla bisulcata* (Brullé), qui existe dans les mêmes parages, par la longueur relative du rostre et la conformation du dernier segment abdominal et des pattes ravisseuses. Ces dernières se terminent par un doigt complètement inerme, son bord préhensile ne présentant ni épines ni denticulations; le septième article de l'abdomen porte une carène médiane, mais il est lisse sur tout le reste de sa surface. Ses bords latéraux sont armés de trois dents dont les deux postérieures sont les plus grandes et sont surmontées d'une très-petite dent. Habite les îles du Cap-Vert.

Longueur totale du corps, 0^m027; longueur de la carapace, mesurée à partir de l'extrémité de la plaque rostrale, 0^m007.
